



Céline Signori  
Députée de Blainville

Blainville, le 21 mars 1997

Monsieur Hervé Bertrand  
135, Therrien, C.P. 4723  
Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0

Bonjour Hervé,

Il me fait plaisir de vous transmettre, tel que demandé, l'intégral des échanges qui ont eu lieu à l'occasion de la commission des Institutions le mercredi 12 mars en avant-midi. Vous trouverez également la question posée par la députée de Mégantic-Compton, M<sup>me</sup> Bélanger, lors de la période de questions de l'après-midi. Sur ce dernier point, je vous rappellerais que M<sup>me</sup> Bélanger est la même députée qui a posé des questions à M. Bruno Roy tout au cours de l'avant-midi.

De plus, j'aimerais préciser que c'est M. Paul Bégin, ministre de la Justice, qui est répondant officiel du Gouvernement dans ce dossier.

Je vous prie de recevoir, Cher Hervé, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La députée de Blainville,

Céline Signori



---

**DÉBATS DE LA COMMISSION DES INSTITUTIONS**  
**Le mercredi 12 mars 1997, 09 h 00**

---

*(Neuf heures neuf minutes)*

**Le Président (M. Paquin):** Alors, je constate le quorum et je déclare la séance ouverte. Je rappelle le mandat de la commission des institutions, aujourd'hui, qui est réunie afin de procéder à des consultations particulières dans le cadre d'un mandat d'initiative qu'elle s'est donnée sur les «Enfants de Duplessis». M. le secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

**Le Secrétaire:** Oui, M. le Président. Mme Bélanger (Mégantic-Compton) remplacera M. Ciaccia (Mont-Royal).

**Le Président (M. Paquin):** Alors, l'ordre du jour est le suivant. S'il y a lieu, il pourrait y avoir des remarques préliminaires. Autrement, on irait directement aux auditions et il y aurait une conclusion par des remarques finales, aussi, si les membres de la commission le désirent.

Je dois indiquer à cette assemblée que c'est suite au rapport du Protecteur du citoyen que les membres de la commission ont trouvé un intérêt majeur à tenir les auditions d'aujourd'hui. Alors, cette rencontre vise à faire une écoute active et empathique de façon à bien s'approprier l'ensemble des données de cette problématique sociale. Par la suite, ultérieurement, les membres de la commission pourront délibérer à un autre moment dans une séance de travail pour voir les suites à donner et la nature du rapport à compléter.

Nous recevrons dans un premier temps, à moins que des députés ne désirent faire une remarque préliminaire à ce moment-ci, donc nous recevrons dans un premier temps le Comité des orphelins et orphelines institutionnalisés de Duplessis pour une période d'approximativement une heure. Dans un premier temps, vous pourrez madame et messieurs, faire une présentation d'une vingtaine de minutes. Par la suite, le temps sera réparti équitablement des deux côtés de cette table pour une période de questions et d'échanges. Alors, M. Bruno Roy, président, si vous voulez présenter les personnes qui vous accompagnent. D'abord, est-ce que c'est un document que vous déposez aujourd'hui, celui-ci?

**M. Roy (Bruno):** Oui. C'est un document complémentaire.

**Le Président (M. Paquin):** Alors, je le reçois et j'accepte le dépôt et la parole est à vous. Si vous vouliez d'abord présenter pour les fins de l'enregistrement les personnes qui vous accompagnent.

**M. Roy (Bruno):** Oui. Alors, à ma gauche Mme Yvette Gascon qui est membre du conseil d'administration, le vice-président Eugène Bazinet, le secrétaire Lucien Landry et des gens en arrière qui sont aussi membres du conseil d'administration.